



Communauté
de communes
**LACQ-
ORTHEZ**

Envoyé en préfecture le 18/05/2021

Reçu en préfecture le 18/05/2021

Affiché le

SLO

ID : 064-200039204-20210517-BECCLO_2021_135-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept mai à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

Etaient présents : Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

Etait absent : M. Emmanuel HANON.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS 2018 SUR LE
TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ - LOT 5
- SECTEUR 2 ET LOT 4 SECTEUR 5 (POSTES TONTES ET RAMASSAGE DE
FEUILLES) - AVENANT DE TRANSFERT**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 12 janvier 2021 pour une remise des offres le 17 février 2021.

Il s'agit d'un accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Ce marché a été attribué le 29 Janvier 2018 à la société **CASTAGNOUS THIERRY ENTREPRISE ESPACES VERTS**, 64370 ARTHEZ DE BEARN.

Avenant de transfert :

L'entreprise CASTAGNOUS Thierry ESPACES VERTS, Entreprise Individuelle sous le numéro Siret 32377402600013, devient SARL CASTAGNOUS PAYSAGE, 8 route d'Hagetaubin - 64370 Arthez-de-Béarn, reprise par Monsieur Julien CASTAGNOUS qui a racheté l'entreprise et qui est enregistré sous le numéro 889 974 788 au tribunal de commerce.
Les clauses du marché initial demeurent inchangées.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer l'avenant au marché,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

Patrice LAURENT

